

Annexe 6

Thème obligatoire 6 : Règles de la circulation

Objectifs d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">• Connaître et respecter les règles de la circulation• Connaître les toutes dernières modifications des règles de la circulation
Contenus du cours	<p>Connaître les connaissances de base des règles de la circulation, notamment de la LCR et de l'OCR :</p> <ul style="list-style-type: none">• Principe : «Chacun doit se comporter, dans la circulation, de manière à ne pas gêner ni mettre en danger ceux qui utilisent la route conformément aux règles établies.» (Art. 26 LCR)• Avant la conduite : Vérifier sa propre aptitude et autorisation à conduire, contrôler la sécurité de fonctionnement et l'éclairage du véhicule, veiller à l'obligation de sécurité ou de port du casque.• Durant la conduite : Se concentrer, maîtriser le véhicule, respecter la vitesse, respecter la signalisation et les signaux d'alerte, allumer les feux appropriés.• Mancœuvres spéciales : Adopter une conduite correcte en file et côte à côte, veiller aux règles de priorité et de croisement, savoir effectuer correctement un dépassement, apprendre le comportement correct à adopter dans la circulation en files ainsi que la conduite sur autoroutes/routes.
Méthode/ Instruction	<ul style="list-style-type: none">• L'organisateur de cours et ses instructeurs se comportent de manière exemplaire en ce qui concerne les règles de la circulation routière. Les bases légales doivent toujours être mises en place en fonction de la situation.• Des exercices pratiques à ce propos doivent être instaurés de manière ciblée et en respectant les objectifs d'apprentissage.• Appliquer les informations concernant la signalisation.
Conditions-cadres Infrastructure	<ul style="list-style-type: none">• Partie théorique : 30 %, partie pratique : 70 %• Des indications concernant les règles de la circulation doivent être intégrées selon la situation et le thème dans les cours théorique et pratique.